



# Intervenant.e DI-TSA

Région : Magog, Estrie

Envie de t'engager dans une aventure humaine ayant un impact sur l'amélioration de la qualité de vie des adolescents ayant un handicap ?

Notre Camp de jour permet aux adolescents de 12 à 21 ans ayant une déficience intellectuelle et un trouble du spectre de l'autisme de vivre un été inoubliable grâce à une programmation d'**activités adaptées** à leurs besoins. Une équipe d'animation dynamique, créative, à l'écoute et formée accompagne les participants tout au long de l'été et permet d'offrir un **service spécialisé** de qualité, ce qui favorise le **maintien des acquis** scolaires et de l'autonomie des participants.

## Description du poste

Vous aurez la chance de partager, d'apprendre et d'appriivoiser le *vivre avec*, tout au long de l'été. Plus précisément, vous aurez les responsabilités suivantes :

- Animer** des activités adaptées tout en faisant vivre la thématique estivale ;
- Intervenir** auprès de la clientèle et mettre en place des outils d'intervention ;
- Accompagner** les participants au quotidien afin de favoriser leur autonomie ;
- Participer** aux activités et s'impliquer dans la programmation estivale;
- Contribuer** à un environnement de travail dynamique, sain et positif en misant sur le travail d'équipe et le respect.

## Compétences et formations requises

Reconnue pour son **dynamisme**, sa créativité et son ouverture, la personne recherchée devra également posséder les compétences suivantes :

- Être en cours d'études au secondaire;
- Avoir 14 ans minimum;
- Désirer obtenir de l'expérience en animation;
- Détenir une ouverture face à la différence.

## Conditions d'emploi

- 23 juin au 08 août 2025 – congé le 24 juin et le 1<sup>er</sup> juillet 2025
- Horaire du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 16 h 00, 40 heures / semaine
- Salaire à partir de 24.00\$ / heure
- Congés mobiles, vacances, formations, et plus encore!

**Si tu désires déposer ta candidature**, envoie ton c.v. et ta lettre de présentation par courriel à [coordination@handroits.org](mailto:coordination@handroits.org) avant le 8 mars 2025!